

RSE: Premières pistes de réflexion collective



DÉMARCHE RSE (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTABLISSEMENT)
UNE AMBITION EN PARTAGE

JOURNAL DE LA STRATÉGIE RSE DE L'EPA PARIS-SACLAY N°1, NOVEMBRE 2020

En vue de réaffirmer les préoccupations sociales et environnementales qui guident l'Opération d'intérêt national Paris-Saclay, et dans la volonté d'actualisation du Schéma Directeur Territorial et de la stratégie éco-territoire approuvés par son Conseil d'administration en 2012, l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay s'est volontairement engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Établissement (RSE).

Une démarche qui se veut fédératrice afin de partager collectivement l'ambition du territoire Paris-Saclay, ses grandes orientations stratégiques et principaux objectifs. Fort d'une dynamique inscrite dans le développement polycentrique de la région parisienne, sur un des bassins d'emploi d'Île-de-France où le taux de résidents travaillant sur le territoire est le plus élevé, où l'équilibre entre urbanisation et espaces naturels, agricoles et forestiers est garanti par une zone de protection qu'il nous faut

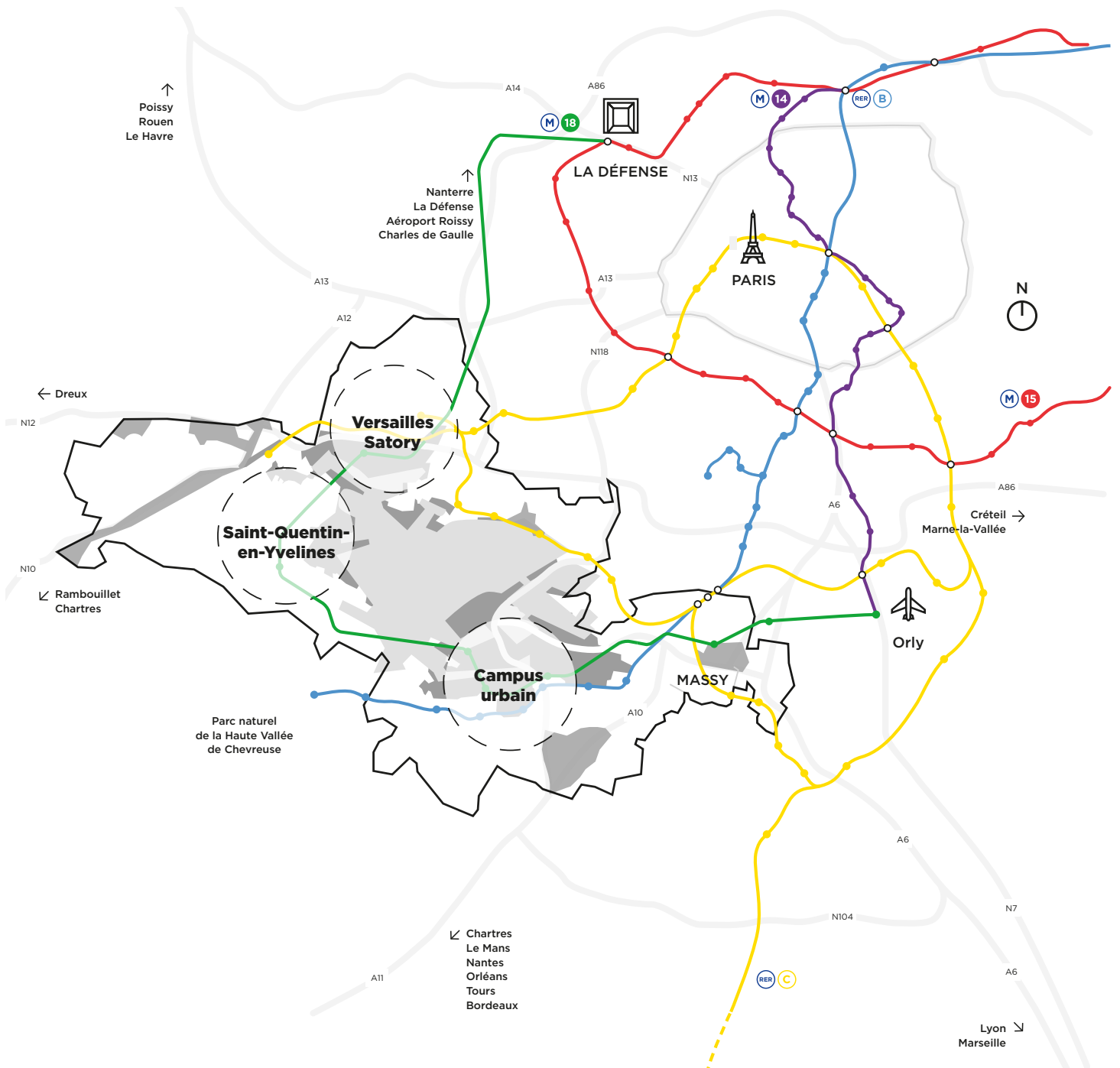
collectivement défendre et animer, et d'une volonté de développement de quartier urbain durable; avec un enjeu fort de ressources énergétiques renouvelables, et de construction et de mobilité bas carbone, l'EPA Paris-Saclay entend proposer un travail collectif pour aller plus loin. À ce titre, nous veillerons à ce que cette démarche s'instaure en associant largement l'ensemble des élus et parties prenantes des 3 communautés d'agglomération sur lesquelles s'étend le périmètre du territoire. Nous comptons leur proposer de se mobiliser sur ces réflexions dès le début de l'année 2021.

L'Établissement a décidé de se faire accompagner par un cabinet spécialisé dans ce domaine, le cabinet *Transitions*, pour mener à bien la mise en place de cette démarche. L'agence *A Vrai Dire La Ville*, quant à elle, a écouté nos premiers débats internes. Elle en livre sa transcription dans ce premier journal, que nous vous proposons de découvrir.

Philippe Van de Maele Directeur général de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay



Paris-Saclay dans les dynamiques métropolitaines du Grand Paris



□ Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

■ Opération d'intérêt national et zones de développement

■ Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière

○ Zones opérationnelles

Une somme d'engagements partagés

Sous le regard et la plume de l'agence *A vrai dire la ville*.

Le combat pour le développement durable n'a ni début ni fin. C'est une somme d'engagements de chaque instant, aux formes multiples, et constamment renouvelés. Les protagonistes du développement territorial de Paris-Saclay s'y sont investis avec détermination, ensemble. Dès 2012, un Schéma de Développement Territorial (SDT), nourri de cette ambition, était adopté par le Conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay. Il se doublait, en 2014, d'une Stratégie éco-territoire de Paris-Saclay présentée dans le cadre de l'exposition «Paris-Saclay le futur en chantier(s)». Les deux contrats de développement territorial (CDT), Versailles Grand Parc - St-Quentin-en-Yvelines - Vélizy et Paris-Saclay Territoire Sud, de 2015 et 2016, prolongeaient leurs intentions, tout en déclinant à l'échelle locale l'approche stratégique du Grand Paris. Des visions, des cadres d'action collectifs ont donc été posés au titre des équilibres environnementaux et sociétaux.

Avec la définition d'une stratégie de Responsabilité Sociétale d'Établissement (RSE), l'EPA Paris-Saclay souhaite à la fois préciser les contours de sa propre intervention et entretenir la réflexion partenariale. Si les fondements et temporalités du processus ont été proposés par la direction

au Conseil d'administration de l'Établissement, celle-ci a d'emblée reconnu l'importance du rôle de l'ensemble des collaborateurs, appelés à se mobiliser dès la fin d'année 2019. Ce mode totalement participatif a aiguisé les prises de conscience, individuelles et collectives. L'exigence de traductions concrètes, par-delà les intentions affichées, s'est accrue en même temps.

Que cela signifierait-il de boire du café équitable dans des gobelets recyclables au distributeur de l'EPA si, dans le même temps, l'EPA consommait sans limite les terres agricoles et la forêt? Que cela signifierait-il que les établissements d'enseignement supérieur atteignent les sommets du classement de Shanghai si, dans le même temps, à Trappes, de nombreux jeunes sortent du système éducatif sans diplôme? Que cela signifierait-il d'accueillir le métro du Grand Paris Express sur le Plateau de Saclay si, dans le même temps, des alternatives à la voiture solo n'y sont pas déployées?

Assez vite, l'introspection «corporate» que suppose habituellement la démarche RSE s'est muée en interrogation globale. Globale mais structurée. Quatre échelles de pensée se sont dégagées. Ou plutôt, quatre rouages d'une même mécanique d'ensemble, interdépendants, tous aussi indispensables à son bon fonctionnement, et d'égale importance par-delà les apparences.

1.
L'échelle métropolitaine du Grand Paris

2.
L'échelle du territoire de Paris-Saclay

Communautés d'agglomération
Paris Saclay, Versailles Grand Parc
et Saint-Quentin-en-Yvelines

3.
L'échelle des quartiers

4.
L'échelle des organisations locales dont l'EPA

À l'échelle métropolitaine du Grand Paris

Le schéma d'organisation du Grand Paris demeure fortement centripète. Même si des décennies de planification d'État ont structuré des villes nouvelles et des polarités économiques revendiquant leur attractivité. Même si le maillage du Grand Paris Express en cours de déploiement, propose quelques alternatives à la figure radioconcentrique des infrastructures de transports publics.



Opération d'intérêt national (OIN) depuis 2009, Paris-Saclay pourrait simplement se revendiquer comme le pôle scientifique et technologique métropolitain avec, ici concentrés, 15% de la recherche française et 15% de la R&D privée. Pourtant, au bout de sa période de formation — un demi-siècle depuis les premières implantations scientifiques — et d'une dernière décennie de projet intense qui a fortement redéfini ses contours, Paris-Saclay laisse entrevoir une autre réalité en devenir, porteuse d'espérances. L'entreprise affirmée, de rapprochement de l'habitat mixte et de l'emploi, résolument menée par l'EPA en lien avec les collectivités, se développe. Réinventant le slogan néorural «vivre et travailler au pays»,

Paris-Saclay va expérimenter un nouvel ordre des choses. Une fois l'activité économique, sous toutes ses formes, implantée, la composante résidentielle s'y est associée progressivement. L'exact inverse des villes nouvelles qui, après avoir offert des milliers de logements à leurs administrés, n'ont pu leur proposer un emploi à proximité, entraînant d'incessants va-et-vient.

Idéalement, le polycentrisme métropolitain devrait être fait uniquement d'interrelations bénéfiques. Paris-Saclay a constitué progressivement une forme d'autonomie fonctionnelle qui préserve les externalités positives et réduit les dépendances subies.

À l'échelle du territoire Paris-Saclay

Avec le périmètre de l'OIN — largement appuyé sur les trois agglomérations (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay) constitutives du territoire — s'accroît la responsabilité directe de l'EPA. Pour une raison juridique évidemment, la loi ayant confié l'évolution du territoire à l'aménageur public de l'État. Pour une raison plus contextuelle également, le territoire Paris-Saclay cristallisant de manière spectaculaire les enjeux de l'aménagement du 21^e siècle, dans un enchevêtrement étroit de questions sociales, économiques, environnementales et agricoles.



On y voit, en effet, coexister dans une extrême proximité: la nature, l'agriculture et la ville; des quartiers d'habitation aux caractéristiques socio-économiques diamétralement opposées; une vie et une culture locales, une dynamique et une attractivité internationales...

Des terres agricoles ont été consommées pour faire naître et grandir Paris-Saclay depuis son origine. L'emploi, la recherche, l'enseignement, l'habitat diversifié... s'y sont substitués mais dans un rapport très direct et conscient à l'enjeu environnemental. C'est lui que la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF), arrêtée en 2013, reconnaît.

Le cœur du plateau et du projet d'aménagement demeurera définitivement libre de tout développement urbain. Le projet en fait même la figure emblématique de Paris-Saclay, qui pose comme principe absolu la cohabitation d'espaces ouverts, naturels et agricoles, et d'espaces habités, compacts et densifiés. L'espace durablement préservé est notamment valorisé comme gisement de décarbonation et d'approvisionnement en circuit court. Dans une interdépendance avec le monde agricole, la ville, à proximité immédiate, assure des débouchés locaux.

L'affichage d'une stratégie RSE sera l'occasion pour l'EPA et ses partenaires de confirmer publiquement cette philosophie d'action. Il s'y attachera d'autant plus fermement que si, longtemps, le plateau a été préservé parce qu'inaccessible au transport de masse, la ligne 18 rompra cet isolement à partir de 2026.

Une politique partagée de mobilité alternative à la voiture doit préparer cette échéance pour conforter la maîtrise de l'urbanisation.

À l'opposition ville-nature, s'en ajoutent d'autres, tout aussi frappantes en apparence, mais tout aussi conciliables sur le fond. Notamment, la proximité géographique entre zones d'éducation prioritaire et sites d'excellence du plateau. L'EPA, même si ses prérogatives strictes n'incluent pas l'accompagnement des quartiers sensibles, ne peut, en responsabilité, en détourner le regard. L'intégration de ces zones urbaines socialement défavorisées à la dynamique de développement portée par le projet s'impose comme une évidence. La création de valeurs du cluster Paris-Saclay doit profiter largement au territoire et, nationalement, régionalement mais aussi au plan local. Nationalement, régionalement, mais aussi au plan local. À défaut d'intervenir directement, le devoir de l'EPA Paris-Saclay, a fortiori dans une dynamique RSE, est d'interpeller d'abord, de rapprocher les acteurs à l'échelle de l'OIN et de renforcer l'ouverture du dialogue.

Rares sont enfin dans le monde, les territoires où se superposent de manière si absolue une réalité locale profondément ancrée dans son sol, un microcosme, et une connexion planétaire permanente, ici avec l'excellence des savoirs humains. Le sentiment d'appartenance des populations qui vivent et travaillent à Paris-Saclay est souvent triple: communal, car cette attache demeure fondamentale, Paris-Saclaysien, international.

À l'échelle des quartiers

Parmi les échelles spatialisées de la réflexion RSE, le quartier apparaît, sans doute, comme la plus propice à la plénitude de l'action de l'EPA, notamment par la capacité à appréhender toute l'étendue et la complexité des questionnements sociaux et environnementaux.



Tout en maintenant l'indispensable dialogue avec les échelles supérieures, territoriale et métropolitaine, c'est là que l'action sociétale et environnementale peut s'exercer de la manière la plus directe, que les diagnostics sont les plus immédiats et précis, que les réponses peuvent être apportées avec un maximum d'efficacité. Et que leurs effets peuvent être mesurés, voire corrigés, pour certains, en temps réel.

L'ensemble des parties prenantes locales et métropolitaines jugent ici très concrètement du niveau d'ambition et d'exemplarité de l'EPA Paris-Saclay et de sa capacité à les concrétiser «ici et maintenant».

L'intensité et la mixité des nouveaux quartiers de Paris-Saclay constituent un premier démonstrateur de la philosophie générale de l'aménageur. L'urbanisation se prolonge et se conforte là où elle préexistait depuis des décennies, ou pour offrir un cadre urbain compact aux nouvelles gares métropolitaines; pas de mitage ou d'étalement. Ce principe fondateur est le pendant de la préservation irréversible de l'environnement du plateau. Il se matérialise dans un effort programmatique systématique d'inclusion sociale et de mixité fonctionnelle. La fermeté de ces options ne doit pas être confondue avec une certitude aveugle. Seules des qualités avérées de résilience peuvent garantir la pérennité de ces développements urbains au-delà des conditions actuelles de leur émergence. La crise sanitaire traversée rappelle, si nécessaire, que l'adaptabilité des villes est, plus que jamais, la condition première de leur existence.

L'autre versant de l'engagement RSE est écologique. La frugalité urbaine s'impose dans la pluralité de ses dimensions: sobriété énergétique et architecturale, construction bio-sourcée et

décarbonnée, gestion des chantiers... L'exigence environnementale s'étend logiquement à la mobilité locale: proximité et mutualisation des services, accompagnement du changement chez les usagers...

Cette ville ne peut naître de la seule volonté des pouvoirs publics ou de celle d'un aménageur de l'État. Qui ne reconnaît aujourd'hui que citoyens et acteurs locaux ont leur mot à dire tant au stade de la construction de leur cadre de vie que dans son appropriation ultérieure? L'EPA souscrit avec conviction à cette idée. Pour Paris-Saclay, ces nécessités se manifestent tant pour les quartiers à venir que ceux déjà habités. L'urbanisme transitoire propose en la matière des pistes d'action concrètes. L'EPA Paris-Saclay les explore déjà.

L'ambition RSE se traduit alors doublement. Dans la valorisation des ressources, au sens large, du territoire: usage de l'eau intégré, circuits courts alimentaires... Dans le rapport à l'environnement, que ce soit en proximité des quartiers (espace sanctuarisé) ou en leur sein. Si la préservation absolue d'une entité naturelle et agricole centrale traduit une forme fondamentale de la considération de l'EPA Paris-Saclay pour l'environnement, une autre s'exprime dans l'affirmation de la nature au sein des ensembles construits et aménagés, au contact de la ville. Continuités et cheminements naturels, renaturation et compensation, adaptation urbaine au changement climatique, réduction de la pollution lumineuse nocturne... Tous ces leviers peuvent être actionnés pour que l'aménagement ne soit plus abusivement considéré, par définition, comme destructeur de nature. C'est même la démonstration inverse que s'attache à expliquer l'EPA Paris-Saclay aux populations locales comme aux observateurs tiers.

À l'échelle des organisations locales

notamment de l'Établissement public d'aménagement

En tant que citoyens, les collaborateurs de l'EPA Paris-Saclay manifestent déjà, pour beaucoup au quotidien, dans leur univers personnel ou familial, leurs convictions durables. Cela fait des décennies déjà que le souci de la planète a migré des instances et ONG internationales vers le foyer des Français. Et dans l'entreprise, qu'en font-ils? Que voudraient-ils en faire?



L'ambition RSE de Paris-Saclay s'est fortement ancrée dans ce niveau individuel et collectif de responsabilisation. Parce qu'il permet souvent de se saisir pratiquement et sans délai des sujets identifiés avec des résultats tangibles et gratifiants et parce que l'exigence de chacun en la matière se double profondément d'une volonté d'exemplarité. D'un «devoir d'exemplarité» ont même soufflé certains. Pour être crédibles dans notre métier d'aménageur, aux yeux des populations comme des partenaires locaux, soyons le déjà au sein de l'établissement dans son organisation ou son fonctionnement.

On réalise à cette occasion que spontanément, chez les collaborateurs de l'EPA-même, la RSE, au sens strict du terme — c'est-à-dire la responsabilité sociétale propre à l'Établissement — est une nécessité première mais encore par trop limitée. Elle est faite, selon eux, pour être partagée avec l'ensemble des parties prenantes et diffusée au titre de la démonstration des bonnes pratiques. Elle s'ouvre sans restriction ni prévention aux expériences des organisations locales (collectivités, entreprises et organismes publics et privés du territoire). Une telle émulation est, par définition, particulièrement vertueuse, voilà le premier niveau et la première étape de la mise en mouvement RSE du territoire.

Dans cette attente, des collaborateurs de l'EPA Paris-Saclay, réunis au sein d'un Comité RSE, ont privilégié la voie d'une réflexion/action. Après avoir dressé un premier état des lieux RSE de l'Établissement et recensé les initiatives précédentes (flotte de véhicules électriques, clauses d'insertion sociale sur les chantiers de construction), ils ont pris le sujet à bras le corps. Les différentes actions à mise en œuvre rapide (quick win) proposées témoignent de cette volonté concrète et immédiate de voir les choses changer. Les premières actions symboliques portent sur des dimensions très diverses de la RSE et disent bien l'ouverture d'esprit qui a prévalu: abonnement au service de vélos électriques ZOOV au profit des salariés, intégration d'une clause d'éco-responsabilité au marché d'attribution des produits d'entretien, le choix d'un traiteur proposant des produits exclusivement bio, la volonté d'achat d'électricité verte, suppression du plastique alimentaire... d'autres suivront. Au-delà, une analyse fine de l'impact carbone de l'Établissement dans son fonctionnement orientera de futures actions.

La mobilisation interne est réelle, elle s'est d'emblée assurée une pérennité et une efficacité certaines en s'inscrivant dans l'organisation fonctionnelle de l'EPA Paris-Saclay.

**L'Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay,
un pilote, un coordinateur,
un aménageur et un partenaire**

Créé en 2010 par la loi sur le Grand Paris, l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique et assure son rayonnement international. Il est aménageur des zones d'aménagement concerté et travaille étroitement avec les collectivités locales.

**Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay**

**6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay**

**01 64 54 36 50
contact@oin-paris-saclay.fr**

un site: epaps.fr

un site international: paris-saclay.business

une plateforme: paris-saclay-startup.com

un blog: media-paris-saclay.fr

**une émission: Paris-Saclay TV sur TV78
et ViàGrand Paris**

f facebook.com/ParisSaclay

t @ParisSaclay

@ paris_saclay

**in Établissement public d'aménagement
Paris-Saclay**

yt youtube.com/ParisSaclay

© Crédit photo

Conception graphique
LMpolymago 2020